



## Crèche de discorde

Une proposition de la Communauté flamande relative aux crèches de Bruxelles ne trouve pas de places pour les enfants dont un des parents parle le néerlandais, à suscité une levée de boucliers côté wallon – certaines familles non néerlandophones risquant de perdre leur place d'accueil. Cette discordance intervient à l'heure où un nouveau rapport de La Ligue des familles portant sur les demandes des parents en matière d'accueil de leurs enfants pointe le manque de places dans les structures d'accueil. Bruxelles attend par ailleurs un boom des naissances dans les années à venir avec le nécessaire développement de modes d'accueil.

Source : [www.rtl.be](http://www.rtl.be), 14 mars 2012.

## 50 % de "crèches sauvages" à Tahiti ?

Sur fond de suspicion d'atteinte à l'intégrité des enfants d'une crèche, la Direction des affaires sociales a indiqué qu'en Polynésie, 52 institutions sont agréées et soumises à un cadre légal strict (locaux répondant à des normes et personnels qualifiés), mais qu'il existerait autant de "crèches sauvages". L'application des normes pose problème du fait d'un manque de moyens.

Source : [www.ladepeche.pf](http://www.ladepeche.pf), 29 février 2012.

© Photos.com/Julienne Durr



Quand les pratiques parentales interrogent les professionnels

présidentielle. Afin « d'accroître rapidement le nombre de places » toujours grandement insuffisant, elle émet plusieurs propositions « plus coûteuses pour les finances publiques » : une mesure pour rassurer les bailleurs sont généralement réticents pour louer leurs locaux dans le but d'y installer un établissement d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Pour garantir une qualité d'accueil, elle souhaite « qu'un plan d'urgence soit lancé en partenariat avec les régions pour attirer les jeunes vers ces métiers et que se développent les écoles de formation ». Une dernière proposition concerne l'accompagnement des entreprises.

Source : communiqué FFEC, [www.ff-entreprises-crèches.com](http://www.ff-entreprises-crèches.com)

## L'entreprise veut aider les hommes à s'impliquer auprès de leurs tout-petits

Impliquer les pères dans la vie quotidienne de l'enfant, reste encore difficile en France. Jérôme Ballarín, président de l'Observatoire de la parentalité en entreprise a remis le rapport "Parentalité et égalité professionnelle hommes-femmes : comment impliquer les hommes" à Claude Greff, secrétaire d'État à la Famille en février 2012. Il y propose "dix bonnes pratiques pour guider la transformation culturelle, organisationnelle et managériale des entreprises". Entre autres

idées figure l'instauration du "Jeudi des pères" qui invite les hommes à quitter leur travail au plus tard à 18 heures pour rentrer s'occuper des enfants.

Il propose également, comme de nombreux autres rapports avant lui, de créer une formule de congé parental d'éducation plus courte et mieux rémunérée, avec une partie non cessible entre le père et la mère, assorti d'un bonus éventuel en cas de prise par le père, une absence de la mère pendant le congé du père, et un système de VAE.

vision avant 3 ans : « Pas de télé pour les bébés, ni d'écrans avant 3 ans ».

Selon l'association, « 72 % des bébés regardent la télé avant la crèche » et interpelle les établissements d'accueil de jeunes enfants : « Pourquoi les institutions ne proposeraient-elles pas, pour aider les parents, des fiches pédagogiques inspirées de l'expérience de chacun ? », car le bébé, attiré par la lumière, le mouvement et le bruit, sera autant intéressé par un écran que par le camion-poubelle dans la rue. De plus, elle rappelle qu'un écran trop souvent ouvert chez un assistant maternel peut être le signe d'un malaise du professionnel qui vit mal son isolement et qu'il ne faut pas hésiter à en discuter. ● V. L.

Pour en savoir plus  
E-mail : [encontact@enfanceledanger.fr](mailto:encontact@enfanceledanger.fr)



BP 74 62930 WIMEREUX  
Site : [enfanceledanger.fr](http://enfanceledanger.fr)  
contact@enfanceledanger.fr

## Une association pour lutter contre les dangers de la télé

L'association Enfance-Télé : Danger ? a été fondée au lendemain d'un drame où deux enfants de 5 ans ont tué un autre enfant en répétant les violences qu'ils avaient vues à la télévision. Avant que ce dernier ne soit en mesure de développer son sens critique vis-à-vis des écrans, les parents se doivent d'être vigilants et savoir dire non à ce qui est nocif, tout en éduquant à la non-violence. Cette mission n'est pas évidente lorsqu'il y a plusieurs enfants sous un même toit, aux degrés de maturité très différents.

L'association donne des conférences à travers toute la France et auprès d'instances œuvrant pour la protection des enfants. Comme de nombreux spécialistes de l'enfance, elle dénonce la confrontation des bébés à la télévision ; le Conseil supérieur de l'audiovisuel se contente de proscrire la télé-

Il revient aux entreprises de mettre en œuvre ces bonnes pratiques et/ou que le législateur ne s'empare du sujet.

En avance sur nos usages, les pères finlandais dont les enfants sont trop jeunes pour être scolarisés s'occupent de leurs enfants en moyenne 1 h 24 par jour ; ils consacrent par ailleurs plus de temps aux tâches ménagères qu'il y a 10 ans. ● V. L.

Sources  
[www.solidarite.gouv.fr](http://www.solidarite.gouv.fr); février 2012.  
Baromètre familial Vikes/Mitro 2011, via e-newsletter COFACE Février 2012.